

# D'un territoire à un autre, d'une variété de langue à une autre : le roman québécois publié en France

**GERARDO ACERENZA**

Università di Trento (Italie)

**Résumé :** Dans cette étude, nous montrons que le passage de romans québécois au marché éditorial de l'Hexagone fait l'objet d'un polissage linguistique imposé par les éditeurs de la métropole. Nous analysons ensuite les éditions québécoise et française du roman de Kevin Lambert *Querelle de Roberval* publié aux éditions Héliotrope de Montréal en 2018 et *Querelle* publié en France par les éditions Nouvel Attila en 2019. Nous cherchons à montrer comment ce roman, qui passe d'un territoire (le Québec) à un autre territoire (la France), passe également d'une variété de français (le français québécois) à une autre variété de français, c'est-à-dire le français de référence (ou un français que l'on pourrait qualifier d'international). S'agit-il du même texte ? D'une réécriture ? D'une traduction intralinguistique ? Ce sont à ces questions que nous tentons de répondre dans cet article.

**Mots-clés :** édition française ; Kevin Lambert ; *Querelle de Roberval* ; roman québécois ; traduction intralinguistique.

**Abstract:** In this study, we show that some Québécois novels, in passing over to the French market, undergo linguistic revision at the hands of France's publishers. We consider the case of Québécois author Kevin Lambert's novel *Querelle de Roberval* (Montreal, Héliotrope, 2018) and its French edition as *Querelle* (Nouvel Attila, 2019). By analyzing the changes between the two versions, we show how this novel, in its passage from one territory (Quebec) to another territory (France), also passes from one variety of French (Québécois French) to another, namely, that is generally known as standard or international French. Are the two texts the same, or is the second one in fact a rewriting? A kind of intralinguistic translation? This paper addresses these questions.

**Keywords:** French edition; intralinguistic translation; Kevin Lambert; Quebec novel; *Querelle de Roberval*.

## Introduction

Le 16 mars 2006, le romancier américain David Homel, qui vit à Montréal depuis très longtemps, a fait paraître, dans le quotidien français *Le Monde des livres*, un article intitulé « La littérature québécoise n'est pas un produit d'exportation ». Dans son texte, écrit à l'occasion du Salon du livre de Paris de 2006 et qui a fait couler beaucoup d'encre au Québec, il tente de répondre à une question qu'il a lui-même formulée : « Que connaît la France du Québec lorsqu'il s'agit des arts et des lettres ? » Selon lui, les Français connaissent bien « les spectacles du Cirque du Soleil ou de Robert Lepage, [ceux] de Céline Dion ou des Cowboys fringants, ou encore [l]es danseurs d'Édouard Lock », mais pour ce qui est de la littérature québécoise, des « livres » précise-t-il, les Français en connaissent « très peu. Presque le néant<sup>1</sup> ».

Il justifie ses propos en expliquant tout d'abord que le Québec est « un pays tranquille » avec une « littérature tranquille » dont les principaux thèmes sont « intimes : la famille et ses secrets, la quête de soi, l'enfant qui peine à devenir adulte, comme dans les histoires de Réjean Ducharme ou de Marie-Claire Blais », des thèmes qui captent l'intérêt des Québécois, mais non pas l'intérêt des Américains, par exemple. Ensuite, il ajoute que la littérature québécoise et les écrivains québécois ne « bénéficient pas de la vague postcoloniale » qui a propulsé en France des écrivains tels que « Patrick Chamoiseau, Tahar Ben Jelloun et Ahmadou Kourouma ». Enfin, il conclut que si ces écrivains ont eu beaucoup de succès en France, c'est parce qu'ils utilisent une langue qui « est douce à l'oreille de Paris, tandis que les livres québécois arrivent avec un net accent qui serait difficile à assimiler par la machine de l'édition française ». Et, sur ce dernier propos, il cite le directeur des éditions Boréal de l'époque, Pascal Assathiany, selon qui « le français d'outre France ne passe pas en France ; il vaudrait mieux que les écrivains québécois composent leurs

<sup>1</sup> David Homel, « La littérature québécoise n'est pas un produit d'exportation », *Le Monde des livres*, 16 mars 2006, [https://www.lemonde.fr/livres/article/2006/03/16/la-litterature-quebecoise-n-est-pas-un-produit-d-exportation-par-david-homel\\_751248\\_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2006/03/16/la-litterature-quebecoise-n-est-pas-un-produit-d-exportation-par-david-homel_751248_3260.html).

œuvres dans une autre langue, pour ensuite passer en France par le biais de la traduction, comme les Américains<sup>2</sup> ».

Ces propos de Pascal Assathiany, cités par David Homel, évoquent les remarques formulées par l'écrivain canadien-français Octave Crémazie dans une lettre à l'Abbé Casgrain le 29 janvier 1867, dans laquelle, à propos de la reconnaissance de la littérature canadienne-française en France, il écrivait ceci :

Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve des chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement, nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous serons toujours, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie ; et quand bien même le Canada deviendrait un pays indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins simples colons littéraires. [...] Je le répète, si nous parlions huron et iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans les forêts de l'Amérique, aurait cette poésie du cru qui fait les délices de l'étranger. On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal<sup>3</sup>.

Si l'on compare les propos de Crémazie à ceux d'Assathiany et de Homel, on se rend compte qu'après un siècle et demi, presque rien n'a changé : la langue utilisée par les écrivains québécois pose problème dès lors qu'elle cherche à franchir les frontières de la Belle Province. Avec son article, Homel a jeté à nouveau un pavé dans la mare tranquille des lettres québécoises. Madeleine Gagnon, membre de l'Académie des lettres du Québec et de l'Union des écrivains québécois, s'étonne, longtemps après la publication du texte de Homel, qu'un journal qui jouit d'une renommée planétaire, comme *Le Monde des livres* :

a cru bon de confier à un écrivain, David Homel, le soin de se prononcer sur le statut actuel de la littérature québécoise, institution, écrivains et

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Octave Crémazie, « Lettre d'Octave Crémazie à l'Abbé Casgrain », 29 janvier 1867, dans *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, p. 35-63.

écriture amalgamés. On ne sait pas pourquoi le choix de cet écrivain mineur. Ni pourquoi l'excellent quotidien a accepté son texte minable. Son titre ? « La littérature québécoise n'est pas un produit exportable ». Je n'entrerai pas dans le détail du texte. Il s'agit d'une charge méprisante contre toute notre littérature, et chaque phrase y est fautive, non documentée et mal pensée<sup>4</sup>.

Dans cette étude, nous revenons sur cette polémique et tentons de montrer que le passage de certains textes québécois au marché éditorial de l'Hexagone fait parfois l'objet d'un polissage linguistique imposé par les éditeurs de la métropole. Nous nous pencherons en particulier sur les éditions québécoise et française du roman de Kevin Lambert, *Querelle de Roberval*, publié aux éditions Héliotrope de Montréal en 2018, et *Querelle* publiée en France par les éditions Nouvel Attila en 2019. Nous cherchons à montrer comment ce roman, qui passe d'un territoire (le Québec) à un autre territoire (la France), passe également d'une variété de français (le français québécois) à une autre variété de français, c'est-à-dire le français hexagonal (ou un français que l'on pourrait qualifier d'international). S'agit-il du même texte ? D'une réécriture ? D'une traduction intralinguistique ? Quel est le public ciblé ? Les Français de France ou également les lecteurs des autres espaces francophones ? Ces lecteurs auraient-ils réellement eu des problèmes à lire et à comprendre le texte de la version éditoriale québécoise ? Auraient-ils abandonné la lecture au premier québécisme trouvé sur la page ?

Les nombreuses études de sociolinguistique variationniste ont depuis longtemps souligné qu'une même langue n'est jamais parlée de la même manière par ses locuteurs. La sociolinguiste Françoise Gadet évoque l'existence dans le monde de « différents français », souvent en contact avec d'autres langues, qui se caractérisent par des variantes, c'est-à-dire par des particularités lexicales, phonétiques et syntaxiques<sup>5</sup>. Il en va de même avec les études sur le français parlé et écrit au Québec, qui traitent de

<sup>4</sup> Madeleine Gagnon, « À la défense de la littérature québécoise », *Le Devoir*, 7 avril 2010, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/104952/a-la-defense-de-la-litterature-quebecoise>.

<sup>5</sup> Françoise Gadet, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007, p. 15.

« [l'] ensemble des usages linguistiques, parlés et écrits, des Québécois francophones de toutes les régions du Québec, tant ceux qui caractérisent la variété soutenue que ceux qui appartiennent aux variétés familières ou régionales<sup>6</sup> ». En tenir compte s'impose, à notre avis, car dans le roman de Kevin Lambert que nous analysons se trouvent, en effet, plusieurs variantes de français québécois : régionales, soutenues et familières.

### 1. Les écrivains québécois et le marché éditorial parisien : le prix à payer pour être lu en France et dans les autres espaces francophones

Le rapport des écrivains québécois avec les maisons d'édition françaises a toujours été contrasté. Si, pour certains, le polissage du français québécois se fait encore, pour d'autres cela n'a pas été le cas<sup>7</sup>. L'écrivaine Perrine Leblanc, par exemple, qui a publié chez Gallimard en France, a déclaré que :

[p]our *Malabourg*, il n'y a eu aucune intervention de la part de l'éditeur, ni des réviseurs et correcteurs pour « adapter » la langue. Au contraire, la réviseure a protégé les expressions plus locales. Je n'écris pas en « quèb », mais il y a dans *Malabourg* des expressions et une couleur québécoise. J'aime les régionalismes, les archaïsmes et les québécismes. Je n'hésite jamais à les employer<sup>8</sup>.

Toutefois, ce n'est pas toujours le cas pour un grand nombre d'auteurs québécois. L'écrivain Christophe Bernard a dû, lors de sa participation à une table ronde en France, subir les remarques de l'animatrice qui a souligné qu'elle allait attendre « la version

<sup>6</sup> Pierre Martel et Hélène Cajolet Laganière, *Le français québécois, usages, standard et aménagement*, Québec, PUL, 1996, p. 71.

<sup>7</sup> Voir l'article paru dans la version en ligne du quotidien français *Le Figaro*, le 30 mars 2023, AFP, « Ni traduction, ni adaptation : la littérature québécoise s'épanouit en France », <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/francophonie/ni-traduction-ni-adaptation-la-litterature-quebecoise-s-epanouit-en-france-20220330>. « Aujourd'hui, les choses changent parce que les éditeurs québécois sont de plus en plus revendicatifs, osent exiger plus. Plus question pour eux d'accepter qu'on anéantisse leur langue ».

<sup>8</sup> Catherine Lalonde, « Le problème imaginaire avec le joual », *Le Devoir*, 16 septembre 2019, <https://www.ledevoir.com/lire/562717/litterature-le-probleme-imaginaire-avec-le-joual>.

française », du roman *La bête creuse*, publiée aux éditions Le Quartanier, pour bien comprendre le texte<sup>9</sup>.

L'expérience vécue par Nelly Arcand, avec les éditions du Seuil, est exemplaire pour bien comprendre l'opinion que les éditeurs français ont du français parlé au Québec. Dans un article publié dans le journal *Ici* en 2007, et qui a pour titre « Accent grave. Les gougounes », elle remarque d'emblée que :

[j]'ai voulu vérifier l'orthographe de gougounes dans le dictionnaire, mais, ô malheur, ce mot n'existe pas. Pour mon éditeur, un Français de France, donc un possesseur de la langue, et là, je parle du vrai français originel, officiel, pur, à l'abri de la corruption du jargon des colonies, c'est un problème grave. Les lecteurs français pourraient en arrêter leur lecture si, au détour d'une phrase, ils tombaient sur une gougounes<sup>10</sup>.

Pour Arcand, le mot qui apparaissait dans la phrase « Elle ne portait que des gougounes aux pieds, qu'elle faisait claquer dans les couloirs de l'immeuble, avant de les perdre dans les escaliers en les dévalant » était quand même assez compréhensible, étant donné le contexte. Mais elle se voit répondre par l'éditeur français que « [c]'est totalement incompréhensible. Ce que tu essaies désespérément de nous dire, en fait, c'est qu'elle porte des tongs<sup>11</sup> ». Des « tongs », un mot inconnu au Québec que Arcand n'a jamais utilisé. Même remarque pour les mots suivants : « débarbouillette » (on lui propose « gant de toilette ») ; « haute vitesse » (on lui propose « haut débit ») ; « sous un soleil d'été » (on lui propose « par un soleil d'été ») ; « marcher sur la rue Saint-Denis » (on lui propose « marcher rue Saint-Denis ») ; « prendre un coup dans un party » (on lui propose « prendre une cuite ») ; « sniffer » (on lui propose « tirer une ligne »). On lui fait remarquer, après la « traduction » de ces termes et expressions que « [l]e mot arrête la lecture. On est quand même au Seuil, ici<sup>12</sup> ».

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Nelly Arcand, « Accent grave. Les gougounes », *Ici*, 22-28 mars 2007, p. 44.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*

La publication en France du premier roman de Sophie Bienvenu, *Et au pire, on se mariera*, paru premièrement à Montréal en 2011 aux éditions La Mèche, puis en France aux éditions Noir sur Blanc en 2014, montre encore une fois que le rapport des éditeurs français avec la variété de français québécois pose toujours problème. La version française présente des corrections presque à chaque page du roman, des corrections qui ont été cependant validées par l'écrivaine. Pour ce qui est du lexique, par exemple, les mots « bout », « tantôt » et « affaires »<sup>13</sup> ont été remplacés par « moment », « plus tard » et « trucs »<sup>14</sup>. La conjonction « pis », prononciation populaire typiquement québécoise de « puis » (p. 9), a été remplacée par la conjonction « et » (p. 9).

Pour ce qui est des nombreux anglicismes présents dans le texte, l'éditeur français a gardé ceux qui ne posaient pas de gros problèmes de compréhension, comme « nice » (p. 9), « gun » (p. 10), « full » (p. 25), « fun » (p. 15), mais il les a transcrits avec l'italique, tandis que dans la version québécoise ces mots présentent le caractère standard et sont intégrés au texte. Cependant, un grand nombre d'anglicismes, surtout des emprunts intégraux, ont été remplacés par des termes qui appartiennent plus à un français que l'on peut qualifier d'international. Par exemple, le verbe « freaker » (p. 63) a été remplacé par le verbe « paniquer » (p. 76), le terme « toune » (p. 13) par « chanson » (p. 17), le terme typiquement montréalais « squeegee » (p. 84) devient plus généralement « punk » (p. 72). Apparue à Montréal dans les années 1990, et plus tard également dans d'autres villes du Québec, la pratique du « squeegee » consiste à « nettoyer le pare-brise des voitures immobilisées à un feu rouge en échange d'une contribution financière<sup>15</sup> ». Il faut préciser, toutefois, qu'il s'agit de jeunes qui vivent dans la rue, qui consomment parfois des drogues, ou qui sont simplement au chômage et cherchent une forme rapide de revenu, mais ils ne sont pas tous habillés comme des punks.

<sup>13</sup> Sophie Bienvenu, *Et au pire, on se mariera*, Montréal, La Mèche, 2011, p. 8-9.

<sup>14</sup> Sophie Bienvenu, *Et au pire, on se mariera*, Paris, Éditions Noir sur Blanc, 2014, p. 9.

<sup>15</sup> Véronique Denis, « Pour comprendre la pratique du "squeegee" à Montréal », *Criminologie*, vol. 36, n° 2, p. 89.

Quant aux nombreuses expressions utilisées par le personnage principal, il y a eu également une réécriture pour permettre aux lecteurs de France de ne pas perdre leur latin... La phrase « il kicke des culs » (p. 41) a été remplacée par « il botte des culs » (p. 36), « c'était cheesy à mort, mais c'était cool » (p. 36) devient « c'était un peu un truc de vieille matante romantique, mais c'était cool » (p. 20). Pour ce qui est des sacres, l'éditeur français suit la même stratégie et les remplace tous avec de gros mots utilisés en France. Par exemple « l'ostie d'Élisianne Blais » (p. 123) devient « la connasse d'Élisianne Blais » (p. 99) ; « pis tu t'en crisses » (p. 21) a été traduit par « et tu t'en fous » (p. 19) ; l'expression « la grosse crise » (p. 135) a été remplacée par l'expression « la grosse salope » (p. 107) ; « c'est l'ostie de pulpe » (p. 57) devient « c'est le putain de pulpe » (p. 50).

La stratégie éditoriale de traduction intralinguistique a été mise en œuvre également pour les nombreux culturèmes qui colorent le texte de Sophie Bienvenu. Par exemple, le magazine *Elle Québec* (p. 78) devient simplement *Elle* (p. 66), et les « bénéficiaires du Bien-être social » deviennent très généralement « les pauvres ». Bref, même « le beurre de pinottes » a été remplacé par « le Nutella » dans la phrase « un toast au beurre de pinottes » (p. 42) qui devient « une tartine au Nutella » (p. 37)<sup>16</sup>.

## 2. Le cas de *Querelle de Roberval* de Kevin Lambert

Il ne s'agit que de quelques exemples qui montrent l'effacement des particularités linguistiques du français québécois. Mais de quelle manière l'éditeur français Nouvel Attila a-t-il transformé, ou mieux, a-t-il traduit la variété de français du Québec pour

<sup>16</sup> Tous ces exemples sont cités par Marco Modenesi dans l'article « “Des fois j'ai l'impression que je te parle dans une autre langue”. Et au pire, on se mariera : le passage du Québec à la France », *Interfrancophonies*, n° 8, 2017, p. 29-37. L'auteur conclut son étude en précisant que « [...] le but de cette opération semble aller dans la direction de la diminution ou, parfois, de l'effacement de la coloration québécoise du code linguistique, en allant plutôt vers un français à portée plus internationale sans vraiment pencher du côté hexagonal [...]. Cela dit, les raisons du bien-fondé de cette opération demeurent obscures ».

faciliter la lecture et la compréhension de *Querelle de Roberval* de Kevin Lambert aux lecteurs français ou francophones ? S'agit-il du même texte ou bien d'une réécriture ? Quelle est l'image linguistique du Québec proposée dans l'édition française du roman ? Voilà les questions auxquelles nous tenterons d'apporter une réponse dans la suite de notre analyse.

Une première réflexion quant à la stratégie éditoriale mise en œuvre par l'éditeur français Nouvel Attila porte sur la réduction du titre : de *Querelle de Roberval* à *Querelle*. Il faut préciser que Kevin Lambert, comme le montre également la citation placée en exergue à l'édition québécoise, de Jean Basile, tirée d'*Opus 666*, « pirate » en quelque sorte le titre *Querelle de Brest* de Jean Genet publié en 1947 et emprunte également le nom du protagoniste et plusieurs motifs du roman. Le passage de *Querelle de Roberval*, qui fait résonner de manière claire le roman de Jean Genet, à *Querelle*, affaiblit l'effet intertextuel que Kevin Lambert a voulu donner à son titre. Dans une entrevue disponible sur YouTube, l'écrivain souligne à ce propos que :

[ç]a s'appelle *Querelle de Roberval* en hommage à un roman de Jean Genet qui s'appelle *Querelle de Brest*... donc j'ai repris le titre pis j'ai repris aussi le personnage de Querelle que là aussi j'ai copié-collé dans mon roman. Querelle c'est le nom du personnage principal de Genet, le mien est un petit peu différent, mais quand même il s'appelle Querelle pis... euh... c'est pas tout à fait une réécriture par exemple de *Querelle de Brest* c'est une sorte de j'aime ça dire « piraterie », tu sais, c'est comme si... il y a un écrivain que j'aime beaucoup qui s'appelle Kathy Acker qui fait ça<sup>17</sup>.

Un premier exemple permet déjà d'avoir une idée assez claire du travail fait par l'éditeur français sur la langue utilisée par Kevin Lambert. Si l'on compare le début du chapitre intitulé « Camarade », des éditions québécoise et française, on voit bien que tous les mots et expressions entre parenthèses et en caractère gras, de l'édition française, remplacent ceux et celles de l'édition québécoise :

<sup>17</sup> Entrevue avec Kevin Lambert au Cégep de Chicoutimi, 2018, <https://www.youtube.com/watch?v=oeYXgyesBIY>.

C'est le 5 à 7 (**happy hour**) « Bud et Jack » au Mise au Jeu, quand tu te prends une quille (**une pinte**) de Budweiser tu reçois un shot de Jack Daniel's gratos, Querelle est venu boire une bière sur le shift (**sur les heures de service**) de sa collègue, qui travaille là depuis bientôt une semaine. Dès qu'il entre, Jézabel se met à rire en lui disant : « Moque-toé pas de mon linge ! ». Toute seule dans le bar, elle a l'impression d'avoir l'air simple (**elle se sent ridicule**) avec son costume de barmaid. Dans la vie elle porte des chandails blancs de cotons ouatés, elle haït (**elle déteste**) ça pour mourir (**à en mourir**), les vêtements chics, mais elle a pas trop eu le choix d'aller faire une virée à la Boutik Hot Rock au centre d'achat (**centre commercial**) pour se greyer d'un kit (**pour s'équiper d'un ensemble**) un peu flyé (**un peu original**) pour ses shifts (**ses services**) au bar. Elle a opté pour un genre de camisole noire avec imprimé – noir aussi – et un lacet où (**sur**) les seins. À son premier jour, quand Luc Bissonneau, son colon (**son con**) de beau-frère, lui a fait visiter le back-store (**l'arrière-boutique**), il lui a dit en grimaçant qu'une barmaid, c'est payé à la longueur de la jupe, clin d'œil : plus c'est court, plus te reçois du tip (**du pourboire**). Il l'a regardée en souriant et en clignant à nouveau d'un œil, Jézabel s'est demandée [*sic*] si c'était son tic ou s'il essayait d'établir une complicité. Elle a répondu en posant une question sur l'entreposage des barils de bière. En temps normal, elle lui aurait envoyé un « crisse de pas de classe » (**christ de pas de classe**), elle se gêne jamais pour le faire quand elle va souper (**dîner**) chez sa sœur, mais pour une fois elle s'est retenue. Elle a pas le goût (**a pas envie**) de la (**le**) perdre, cette job-là (**ce travail-là**)<sup>18</sup>.

Comment définir cette stratégie éditoriale des éditions Nouvel Attila ? S'agit-il de corrections linguistiques ou bien d'une véritable traduction intralinguistique d'une variété à une autre ? On remarque bien que l'éditeur français a changé à chaque ligne du texte tous les mots et les expressions typiques de la variété québécoise. L'expression québécoise « le 5 à 7 », qui désigne la période de l'après-midi pendant laquelle les bars proposent des prix spéciaux pour l'achat de bières, d'habitude deux au prix d'une, a été remplacée par l'expression anglaise « *happy hour* ». Le *Dictionnaire Larousse* propose deux sens de cette expression : l'un avec la marque d'usage « familier » qui signifie « Réception en fin d'après-midi » et l'autre avec la marque d'usage « Vieux »

<sup>18</sup> Kevin Lambert, *Querelle de Roberval*, Montréal, Hélio trope, 2018, version Kindle, position 519 et *Querelle*, Paris, Nouvel Attila, 2019, p. 50-51.

qui signifie « Rendez-vous galant dans la journée<sup>19</sup> ». La question que l'on se pose à ce propos est la suivante : l'éditeur français a-t-il proposé l'anglicisme « *happy hour* » pour éviter que les Français comprennent d'emblée le second sens proposé par le *Larousse*, c'est-à-dire « Rendez-vous galant dans la journée », à savoir une rencontre extraconjugale ? Néanmoins, la phrase originelle est assez transparente puisqu'il est question de bière et de whisky.

L'expression « prendre une quille de Budweiser », dans laquelle le mot « quille » désigne une bouteille, est devenue « prendre une pinte de Budweiser », alors que le terme « quille » est attesté dans le *Trésor de la langue française informatisé*, sans marque d'usage, avec le sens de « bouteille de forme allongée<sup>20</sup> ». L'anglicisme intégral « *shift* » a cédé la place à l'expression « heures de services ». L'expression « avoir l'air simple », assez compréhensible pour tout lecteur francophone, a été remplacée par « se sentir ridicule ». Le segment « elle haït ça pour mourir » a été corrigé, surtout la préposition, en « elle déteste ça à en mourir ». Le « centre d'achat » bien québécois est devenu, dans la version française du roman, le « centre commercial ». L'expression populaire québécoise, un peu plus cryptique pour les non-Québécois, « se greyer d'un kit un peu flyé », contenant trois anglicismes, a été francisée en « s'équiper d'un ensemble un peu original ». Le mot péjoratif « colon », qui désigne, selon le dictionnaire *Usito*, « une personne qui ignore les bonnes manières, qui manque d'éducation<sup>21</sup> » a laissé la place au terme vulgaire « con ». L'anglicisme « *tip* » a été remplacé par « pourboire », le verbe « souper » par « dîner ». Le sacre « crisse », qui a une fonction de nom dans l'expression « elle lui aurait envoyé un crisse de pas de classe », est devenu « christ » et l'expression « avoir le goût de » a été changée dans toutes les occurrences du roman avec l'expression plus neutre « avoir envie de », comme le mot « *job* », bien compréhensible, qui a été très souvent remplacé par « travail ».

<sup>19</sup> *Dictionnaire Larousse*, <https://www.larousse.fr>.

<sup>20</sup> *Trésor de la langue française informatisé*, <https://www.cnrtl.fr/definition/quille>.

<sup>21</sup> *Dictionnaire Usito*, [https://usito.usherbrooke.ca/définitions/colon\\_1](https://usito.usherbrooke.ca/définitions/colon_1).

Seule la réplique du personnage Jézabel (« Moque-toé pas de mon linge ! ») est restée telle quelle dans la version française pour caractériser, on imagine, le parler du personnage et pour véhiculer, peut-être, un peu de couleur locale. Pour reprendre les mots utilisés par le traductologue Antoine Berman, on pourrait qualifier cette stratégie éditoriale de « violence ethnocentrique<sup>22</sup> », puisque « l'Autre », le Québécois, avec ses particularités linguistiques et culturelles, a été annexé, ramené et soumis aux valeurs linguistiques et culturelles d'une autre culture et ses traits linguistiques ont été effacés. De plus, en standardisant le français de la narration et en reléguant le français québécois aux seuls personnages, l'éditeur français a créé une espèce de hiérarchie linguistique, selon laquelle la variété québécoise ne peut pas être considérée, selon l'éditeur français, une variété de langue digne d'assurer une narration romanesque.

Si nous décidons de lire un roman québécois, il faut que ce texte nous donne quelque chose de québécois, il faut que l'étrangeté du texte et les différences culturelles et linguistiques nous frappent et nous transportent dans un autre environnement, sinon à quoi bon lire un roman étranger ? Comment juger cette stratégie éditoriale du jeune éditeur Nouvel Attila ? Les Français et les lecteurs des espaces francophones auraient-ils réellement rencontré des problèmes à lire l'édition québécoise ? Par exemple, les anglicismes « *job* », « *shift* » et « *back-store* » constituent-ils vraiment un obstacle à la compréhension du passage que nous avons cité plus haut ? Il semble que oui, car presque tous les anglicismes du texte ont été en effet traduits en français dans la version éditoriale de Nouvel Attila. Dans les passages suivants, par exemple, tous les termes en anglais de l'édition québécoise disparaissent de l'édition française, mis à part « *pick-up* » et « *boss* » :

Querelle dit : « Ouais ! » Fauteux sait que **c'est rough** au début, ça paraît comme si y'avait pas d'espoir, mais, quand on tient assez longtemps pour leur montrer qu'on a pas froid aux yeux, qu'on réussit à leur faire peur

<sup>22</sup> Antoine Berman, *La traduction de la lettre ou l'Auberge du lointain*, Paris, Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 1999, p. 35.

côté **money** – c'est du monde à **cash**, ça, dès que le **cash** va commencer à être menacé, ils vont comprendre que le **cash**, c'est nous autres –, ils se mettent à avoir peur pour leurs gros **pick-up** pis leurs gros cinémas maison, les **boss** finissent par nous manger dans les mains<sup>23</sup>.

Querelle dit : « Ouais ! » Fauteux sait que **c'est raide** au début, comme s'il n'y avait pas d'espoir, mais quand on tient assez longtemps pour leur montrer qu'on a pas froid aux yeux, qu'on réussit à leur faire peur côté **compte en banque** – c'est du monde à **argent**, ça, dès que le **compte en banque** va commencer à être menacé, ils vont comprendre que l'**argent**, c'est nous – ils se mettent à avoir peur pour leurs gros **pick-up** et leurs gros home cinéma, les **boss** finissent par nous manger dans les mains<sup>24</sup>.

Cette disparition efface un aspect important du texte tel que Kevin Lambert l'a écrit dans sa première version québécoise. Ces termes anglais semblent renvoyer, d'après nous, à un monde irréel qui est celui des entreprises américaines pour lesquelles seul l'argent compte, un monde ressenti très loin par les protagonistes du roman qui sont des ouvriers forestiers en grève. Les mots « *money* » et « *cash* » en particulier produisent un effet de symbolisation particulière, car le « *cash* » et le « *money* » ne désignent pas seulement l'argent ; ces anglicismes semblent évoquer, dans ce passage surtout, l'envie démesurée de réussite et de richesse, l'arrogance qui caractérise tout propriétaire d'une entreprise en Amérique du Nord. Mais, malheureusement, cette symbolisation disparaît dans l'édition de Nouvel Attila. Dans le passage cité, les mots « compte en banque » et « argent » ne véhiculent pas la même ironie véhiculée par les termes « *cash* » et « *money* » utilisés surtout dans certains milieux anglophones où seules la réussite et la richesse comptent.

La langue de la narration et des personnages de *Querelle de Roberval* est la langue parlée dans la région de Chicoutimi ou, plus généralement, la variété de français parlée au Québec dans sa forme orale. Néanmoins, cela sous-entend la présence du français de référence qui ne disparaît pas du texte, mais qui, au contraire, fait ressortir des formes étrangères, des xénismes, à savoir son caractère hétérogène. Le français

<sup>23</sup> *Querelle de Roberval*, version Kindle, position 420.

<sup>24</sup> *Querelle*, op. cit., p. 41.

québécois, et parfois la variété de la région de Chicoutimi, s'insère ainsi dans des structures linguistiques partagées par les autres espaces francophones. Dans les exemples cités plus haut, on voit bien que Kevin Lambert est doué d'une conscience aigüe de la langue, bref d'une « surconscience linguistique [...] c'est-à-dire conscience de la langue comme lieu de réflexion privilégié, comme territoire imaginaire à la fois ouvert et contraint<sup>25</sup> ».

Le narrateur de *Querelle de Roberval* passe en effet des formes strictement québécoises à des formes dites « standards » librement, comme s'il décidait d'employer un terme plutôt qu'un de ses synonymes. Giuditta Lorenzini Girardelli souligne, dans son mémoire de maîtrise qui porte sur la traduction italienne du roman lambertien, que « ce passage d'un "code" à l'"autre" est à juste titre proche de la synonymie, à savoir d'une variation constitutive à toute langue<sup>26</sup> ». Par exemple, dans un passage du texte, le narrateur emploie la forme québécoise orale du verbe pronominal « s'assire », tandis que dans un autre passage il emploie la forme standard « s'asseoir ».

À tour de rôle, on peut aller **s'assire** un quart d'heure, le chauffage au max, il faut prévenir les engelures, comme a dit la fille du syndicat<sup>27</sup>.

Jéza sert les nouveaux clients, puis ça se calme un peu. Elle revient **s'asseoir** avec Querelle<sup>28</sup>.

Cette stratégie de l'écrivain montre que le français du Québec n'est pas simplement une variété diatopique, mais, comme toute langue parlée et donc vivante, se compose de différents niveaux, de différents registres et de plusieurs champs lexicaux selon les régions et les contextes discursifs. Toutefois, cette richesse linguistique est visible seulement aux lecteurs attentifs de l'édition québécoise, puisque l'édition française a bien gommé ce stylème de Kevin Lambert :

<sup>25</sup> Lise Gauvin, *La fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Seuil, coll. « Essais », 2004, p. 256.

<sup>26</sup> Giuditta Lorenzini Girardelli, « Hypothèse de traduction de *Querelle de Roberval* de Kevin Lambert en italien. Une approche énonciative à l'écriture hétérolingue », Mémoire de maîtrise, Università degli Studi di Trento (Italie), 2020, p. 50.

<sup>27</sup> *Querelle de Roberval*, version Kindle, position 98.

<sup>28</sup> *Ibid.*, position 580.

À tour de rôle, on peut aller **s'asseoir** un quart d'heure, le chauffage au max, il faut prévenir les engelures, comme a dit la fille du syndicat<sup>29</sup>.

Jéza sert les nouveaux clients, puis ça se calme un peu. Elle revient **s'asseoir** avec Querelle<sup>30</sup>.

Cela est manifeste dans un grand nombre de passages du texte. Dans la citation suivante, le narrateur de l'édition québécoise utilise l'anglicisme « *kids* » et quelques pages plus loin la forme de référence « enfants ». Il passe ainsi d'une variété de français à l'autre, d'un code langagier à un autre, pour exploiter toute la richesse de la langue française et toutes les stratégies discursives que la situation linguistique québécoise offre à ses locuteurs :

Les journalistes parlent abondamment de leurs familles, ils s'étonnent dès que l'un d'entre eux n'est pas casé, certains n'ont pas trente ans et déjà **un ou deux kids**, cela l'ébahit<sup>31</sup>.

Judith s'en tire mieux que sa sœur. Elle **a trois enfants** à faire vivre, c'est sûr, mais son chum a une grosse job<sup>32</sup>.

Malheureusement, tout cela n'est pas du tout visible dans la version éditoriale française, puisque l'anglicisme « *kids* » a été remplacé par la phrase « et sont déjà parents » :

Les journalistes parlent abondamment de leurs familles, ils s'étonnent dès que l'un d'entre eux n'est pas casé, certains n'ont pas trente ans et **sont déjà parents**, ça l'ébahit<sup>33</sup>.

Judith s'en tire mieux que sa sœur. Elle **a trois enfants** à faire vivre, c'est sûr, mais son mari a un bon revenu<sup>34</sup>.

Nous pouvons observer le même phénomène pour ce qui est de la syntaxe, où des constructions utilisées au Québec coexistent avec des formes du français de référence. Dans les extraits suivants, on remarque que le narrateur utilise la préposition « après » comme synonyme de la locution « *être en train de* » :

<sup>29</sup> Querelle, *op. cit.*, p. 14.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>31</sup> Querelle de Roberval, version Kindle, position 350.

<sup>32</sup> *Ibid.*, position 480.

<sup>33</sup> Querelle, *op. cit.*, p. 35.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 46.

Il croise Christian qui **est après partir**, on se voit demain<sup>35</sup>.

Paraît que le vieux Donatien Ferland a été vu chez Gréco **en train de s'engueuler** avec son fils à la fin du repas<sup>36</sup>.

Cependant, tout ce travail stylistique de Lambert a été annulé dans la version française de l'éditeur Nouvel Attila, puisque le caractère québécois de la narration a été standardisé : la préposition « après » a été remplacée par la locution verbale « être en train de » :

Il croise Christian **en train de partir**, on se voit demain<sup>37</sup>.

Paraît que le vieux Donatien Ferland a été vu chez Gréco **en train de s'engueuler** avec son fils à la fin du repas<sup>38</sup>.

À la suite de ces exemples, il est clair que la version éditoriale française du roman de Kevin Lambert apparaît à tous ceux et celles qui la comparent avec la version éditoriale québécoise comme une espèce de traduction intralinguistique. Il s'agit en quelque sorte d'une traduction forcée qui dénature complètement le texte écrit et publié au Québec par les éditions montréalaises Héliotrope. Les pertes qui apparaissent dans la version éditoriale française, que nous avons seulement en partie soulignées, sont nombreuses : des pertes de nature linguistique et culturelle, mais également des pertes de nature stylistique. Quoi qu'il en soit, cette stratégie éditoriale franco-française cache, d'après nous, un sentiment plus général de domination culturelle et linguistique, car on y voit la volonté d'effacer la diversité et la richesse linguistique de la francophonie et de souligner encore une fois que c'est bien la France qui détient le dernier mot en matière de norme linguistique. Pour être publié en France, il faut se plier à « la » norme, il faut se plier à « leur » norme.

## Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons remarquer encore une fois que la version publiée par l'éditeur Nouvel Attila avec le titre *Querelle* propose des arrangements linguistiques significatifs, à

<sup>35</sup> *Querelle de Roberval*, version Kindle, position 603.

<sup>36</sup> *Ibid.*, position 263.

<sup>37</sup> *Querelle*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 27.

savoir le polissage des mots et des expressions qui caractérisent le français en usage au Québec. L'éditeur français a cependant décidé de ne pas standardiser (corriger ?) les répliques des personnages, avec l'intention de garder une certaine couleur linguistique du texte publié à Montréal. Il a ainsi hiérarchisé les variétés de langues, car la version publiée à Paris laisse entendre que la variété québécoise n'est pas en mesure d'assurer la narration d'un roman publié en France. L'éditeur français a ainsi « restauré » l'orthographe des mots là où ils étaient transcrits de l'oral et il a même corrigé des fautes de grammaire que l'auteur a bien voulu reproduire dans le texte. C'est tout à fait le cas de relancer ici la discussion autour de l'éthique de l'adaptation des livres québécois en France et de la révision linguistique dont il est souvent question. Le choix de l'éditeur Nouvel Attila pourrait-il être lu comme un gommage du discours et donc comme un appauvrissement de la langue française du roman de Lambert ? Ou bien, au contraire, la version française de *Querelle de Roberval* doit-elle simplement être considérée comme une traduction et donc comme un procédé nécessaire afin que le texte puisse être compris dans les autres espaces francophones ? Il est difficile de répondre à ces questions, car on ne connaît pas le réel sous-jacent à la réécriture/traduction du roman. Nous ne savons pas si la maison d'édition Nouvel Attila distribue les romans de son catalogue également dans les autres espaces francophones (Antilles, Afrique, Belgique, Suisse, etc.). Il serait intéressant de comprendre si la même stratégie est mise en œuvre lorsqu'il s'agit de romans écrits par des écrivains des pays francophones d'Afrique, par exemple, ou de la Polynésie. Très souvent, ces textes publiés par des maisons éditoriales françaises sont accompagnés par un riche appareil paratextuel (préfaces, postfaces, glossaires, notes de bas de page) qui explique les dynamiques linguistiques de ces pays et facilitent parfois (avec de notes de bas de page) la compréhension de plusieurs passages du texte.

## Références

- AFP, « Ni traduction, ni adaptation : la littérature québécoise s'épanouit en France », *Le Figaro*, 30 mars 2023, <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/francophonie/ni-traduction-ni-adaptation-la-litterature-quebecoise-s-epanouit-en-france-20220330> (consulté le 29 janvier 2025).
- Arcand, Nelly, « Accent grave. Les gougounes », *Ici*, 22-28 mars 2007, p. 44.
- Berman, Antoine *La traduction de la lettre ou l'Auberge du lointain*, Paris, Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 1999.
- Bienvenu, Sophie, *Et au pire, on se mariera*, Montréal, La Mèche, 2011.
- Bienvenu, Sophie, *Et au pire, on se mariera*, Paris, Éditions Noir sur Blanc, 2014.
- Crémazie, Octave, « Lettre d'Octave Crémazie à l'Abbé Casgrain », 29 janvier 1867, dans *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, p. 35-63.
- Denis, Véronique, « Pour comprendre la pratique du "squeegie" à Montréal », *Criminologie*, vol. 36, n° 2, p. 89-104.
- Entrevue avec Kevin Lambert au Cégep de Chicoutimi, 2018, <https://www.youtube.com/watch?v=oeYXgyesBIY> (consulté le 29 janvier 2025).
- Dictionnaire Larousse*, <https://www.larousse.fr>.
- Dictionnaire Usito*, <https://usito.usherbrooke.ca>.
- Gadet, Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007.
- Gagnon, Madeleine, « À la défense de la littérature québécoise », *Le Devoir*, 7 avril 2010, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/104952/a-la-defense-de-la-litterature-quebecoise> (consulté le 29 janvier 2025).
- Gauvin, Lise, *La fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Seuil, coll. « Essais », 2004.
- Homel, David, « La littérature québécoise n'est pas un produit d'exportation », *Le Monde des livres*, 16 mars 2006, [https://www.lemonde.fr/livres/article/2006/03/16/la-litterature-quebecoise-n-est-pas-un-produit-d-exportation-par-david-homel\\_751248\\_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2006/03/16/la-litterature-quebecoise-n-est-pas-un-produit-d-exportation-par-david-homel_751248_3260.html) (consulté le 29 janvier 2025).
- Lalonde, Catherine, « Le problème imaginaire avec le joual », *Le Devoir*, 16 septembre 2019, <https://www.ledevoir.com/lire/562717/litterature-le-probleme-imaginaire-avec-le-joual> (consulté le 29 janvier 2025).
- Lambert, Kevin, *Querelle de Roberval*, Montréal, Héliotrope, 2018.
- Lambert, Kevin, *Querelle*, Paris, Nouvel Attila, 2019.

Lorenzini Girardelli, Giuditta, « Hypothèse de traduction de *Querelle de Roberval* de Kevin Lambert en italien. Une approche énonciative à l'écriture hétérolingue », Mémoire de maîtrise, Università degli Studi di Trento (Italie), 2020.

Martel, Pierre et Hélène Cajolet Laganière, *Le français québécois, usages, standard et aménagement*, Québec, PUL, 1996.

Modenesi, Marco, « “Des fois j’ai l’impression que je te parle dans une autre langue”. *Et au pire on se mariera* : le passage du Québec à la France », *Interfrancophonies*, n° 8, 2017, p. 29-37.

*Trésor de la langue française informatisé*, <https://www.cnrtl.fr/definition>.